

# L'Âge du Vin

*Rites de boisson, festins  
et libations en Gaule indépendante*

Matthieu Poux

Préface de André Tchernia,  
Directeur d'études à l'EHESS



éditions monique mergoïl  
montagnac  
2004

# Sommaire

<b>Préface</b> .....	1
----------------------	---

<b>Introduction</b> .....	2
---------------------------	---

## I<sup>ère</sup> partie – BASES DOCUMENTAIRES ET MÉTHODOLOGIQUES

<i>Historique de la recherche</i> .....	7
La « soif celtique » et le poids des textes.....	7
Le temps des amphorologues.....	8
L'Eldorado gaulois.....	10
De l'archéologie à l'anthropologie.....	12
<i>Objectifs et cadre de l'étude</i> .....	13
<i>Archéologie et rites de boisson</i> .....	16
Du profane au rituel : une question de foi ?.....	16
L'exemple ethnographique.....	19
L'exemple latin.....	22
<i>L'étude des amphores et de leur contexte</i> .....	23
Pourquoi les amphores ?.....	23
L'approche taphonomique : définition et méthodes..	25
Marqueurs associés.....	40
Les amphores : typologie et origines.....	45

## II<sup>ème</sup> partie – ÉTUDES RÉGIONALES

<i>Belgique occidentale</i> .....	53
<i>Belgique orientale</i> .....	61
<i>Vallée de la Seine</i> .....	75
<i>Gaule du Nord-Est</i> .....	84
<i>Armorique</i> .....	93
<i>Carnutes</i> .....	99
<i>Façade atlantique</i> .....	103
<i>Lémosines</i> .....	115
<i>Gaule centrale</i> .....	119
<i>Arvernes</i> .....	130
<i>Empire Éduen</i> .....	138
<i>Rhône</i> .....	153
<i>Périphérie</i> .....	159

## III<sup>ème</sup> partie – SYNTHÈSE

### 1 – Boom économique ou révolution culturelle ?

<i>Les étapes du commerce</i> .....	192
Les produits de Rome... avant Rome.....	192
La question des antécédents.....	194
La charnière du II <sup>e</sup> s.....	196
Le I <sup>er</sup> s. av. J.-C. : un commerce en chute libre.....	196
Tonneaux et désordres économiques.....	199
<i>Ampleur et spécificité du marché gaulois</i> .....	201
<i>Les vecteurs de la diffusion</i> .....	202
Absence d'amphores, absence de vin ?.....	202
Voies naturelles et verrous culturels.....	205
Des réseaux sous la coupe de Rome ?.....	207
<i>Une révolution de la demande</i> .....	211

### 2 – Quels consommateurs ?

<i>Au-delà de l'économie : vin et société</i> .....	213
Vin des riches ou vin des pauvres ?.....	213
Amphores et hiérarchie sociale.....	214
Vin et sépultures : l'évidence statistique.....	216
Vin et aristocratie en milieu rural.....	226

### 3 – Quelle consommation ?

<i>Les mirages de la romanisation</i> .....	229
Saumures ou grands crus ?.....	230
Alimentation ou sacrifice ?.....	232
L'exigence de qualité : trait d'excellence ?.....	233
<i>La part des boissons indigènes</i> .....	234
<i>Contre le symposium</i> .....	237
Des accessoires importés avec la Conquête.....	239
Vin importé, rituels indigènes.....	246
<i>Une acculturation sélective</i> .....	248

### 4 – Le champ du rituel

<i>La part des Hommes : le vin des festins</i> .....	251
L'apport des textes.....	251
Un problème d'identification.....	254
Échelle et régime alimentaire.....	257
De la cuisine au symbole.....	259

<i>La part des Dieux : le geste et sa symbolique</i> .....	266
Libations et offrandes de vin .....	266
Destructions volontaires et bris sacrificiel.....	276
Décolletage et décapitations.....	279
La part du feu et du ciel.....	284
Retour à la terre : enfouissement et immersion.....	288
Le tesson-symbole.....	296

## 5 – Le rite et son cadre

<i>Sanctuaires et rites de libation</i> .....	300
<i>Enclos et banquets</i> .....	309
<i>Puits et fosses à libations</i> .....	319
<i>Sanctuaires familiaux et dépôts d’habitat</i> .....	325
<i>Le monde de la mort</i> .....	326

## 6 – L’ivresse gauloise : motifs et idéologie

<i>Une soif aux antipodes de Dionysos</i> .....	331
<i>Le vin des guerriers</i> .....	333
Guerre du vin – vin de guerre ? .....	333
Furor et « potion magique » .....	334
Le couple vin-sang et la communion guerrière.....	335
<i>Le vin des sacrificateurs</i> .....	337
Repas rituels et festins sacrés .....	337
Un produit sous la coupe des druides ?.....	338
Libations et sacrifices.....	339
L’amphore : symbole vivant et substitut sacrificiel..	339
Cultes chtoniens et agraires.....	342
Intoxication sacrée et divination .....	344
Poison ou remède ? .....	346
Quelle(s) divinité(s) ?.....	347
<i>Le vin des morts immortels</i> .....	349
<i>Le vin de la politique</i> .....	351
Un emblème de souveraineté .....	351
La légitimation des élites .....	352
Clientélisme et évergétisme .....	354
<i>Le vin des échanges</i> .....	355
Du bien marchand au capital symbolique .....	356
Des amphores, des monnaies et des jetons .....	357
<i>Le vin privé</i> .....	360

## 7 – Le temps et l’espace

<i>Des Princes du Hallstatt au Principat</i> .....	363
Les origines : le festin des élites archaïques .....	363
La réaction sacerdotale du III <sup>e</sup> siècle.....	371
Le temps des amphores (II <sup>e</sup> – I <sup>er</sup> siècles) .....	374
La crise du 1 <sup>er</sup> siècle .....	378
La Conquête et le vin de la Gaule romaine.....	381
<i>Le puzzle gaulois et la tentation de Rome</i> .....	385
Un facteur de différenciation culturelle .....	385
Sociétés et modèles de consommation.....	386

Logiques élitistes et redistributives.....	388
L’amphore et le chaudron .....	391

## Conclusion .....

## IV<sup>ème</sup> partie – CATALOGUES

### Études de sites .....

Ribemont-sur-Ancre .....	399
Fesques .....	408
Montmartin.....	410
Montiers .....	413
Flavier .....	414
Braine .....	418
Balloy .....	422
Paris.....	426
Nanterre .....	428
Varenes-sur-Seine.....	430
Naix-aux-Forges .....	431
Bâle-Gasfabrik.....	439
Paule .....	446
Chartres .....	448
Saumeray.....	451
Muron.....	454
Saint-Georges-les-Baillargeaux .....	463
Fontenay-le-Comte .....	470
Échiré .....	476
Arnac-la-Poste .....	481
Argentomagus .....	487
Esvres-sur-Indre .....	489
Corent .....	491
Clermont-Ferrand « Le Brézet ».....	502
Aulnat .....	517
Malintrat .....	522
Cleppé .....	523
Roanne.....	524
Lyon .....	527
Larina .....	535
Genève.....	537
Agen .....	542
Rodez.....	544
Aix-en-Provence.....	546
Lattes .....	552

### Catalogue des dépôts .....

### Catalogue des sources écrites .....

Auteurs grecs et latins .....	584
Autres sources .....	601

### Résumé.....

### Abstract .....

### Bibliographie .....

## Préface

La grande ombre de Marcel Mauss plane sur l'interprétation anthropologique de l'usage du vin dans la Gaule indépendante. C'est dans le sillage de son article de 1925 que Claire Feuvrier-Prévotat puis moi-même avons parlé de « potlatch », ce qui n'était pas très heureux, et mis en avant, à une époque où Claude Meillassoux était l'anthropologue favori des archéologues, la notion de « biens de prestige » pour rendre compte des amphores et du vin italiens importés en Gaule à La Tène finale. Ce n'était sans doute pas faux, mais c'était bien insuffisant.

En ajoutant à la dimension sociale la dimension rituelle et cérémonielle, Matthieu Poux renouvelle complètement le tableau et remplace des concepts abstraits par une sorte de connivence avec les participants aux festins. Avec une éloquence pugnace, il pourfend au passage les thèses purement économistes qui avaient émergé entre temps et dont le pouvoir explicatif est encore plus faible.

Il n'y a guère que deux démarches pour améliorer l'interprétation archéologique. La première est d'insérer les observations dans un contexte plus vaste, espace étudié et comparaisons mises en oeuvre. La seconde est d'approfondir l'observation des objets pour les faire parler davantage. Pour le bonheur du lecteur, les deux sont conjointement mises en oeuvre dans ce livre. Ni l'ampleur de vue, ni l'érudition ne manquent, mais la grande innovation réside dans la méthode d'observation. L'approche taphonomique, comme l'appelle Matthieu Poux, examine l'enfouissement des vestiges et met en évidence une répartition intentionnelle ; l'observation rapprochée des tessons décèle les coups d'épée qu'ils ont subis : une destruction sacrificielle comparable à celle des armes ou des corps humains. Ainsi se dessinent les images de rituels religieux et guerriers entourant les festins collectifs, images que les simples décomptes étaient bien loin de faire entrevoir. L'archéologie, une fois de plus, nourrit la lecture des textes, et la page de Posidonius sur les fêtes de Luern, dont la pauvreté de notre imagination laissait le déroulement obscur, s'éclaire et s'anime au vu des fouilles de Coent.

Sauf dans les toutes dernières pages, Matthieu Poux s'est tenu strictement au point de vue qu'il a choisi : celui du consommateur indigène. Dans l'étude des changements de ses comportements, trois siècles d'évolution de la société gauloise sont mis en scène. Les contacts avec les fournisseurs de vin le seront dans un autre livre, écrit par lui ou par un autre, si les sources un jour le permettent, ce qui n'est pas sûr. On comprendra peut-être alors le processus mystérieux par lequel le seigneur de la forteresse de Paule, en Armorique, s'est procuré, dès le milieu du II<sup>e</sup> s. av. J.-C., plusieurs centaines d'amphores gréco-italiques, ce qui constitue presque le prodrome de ce grand mouvement d'importations.

À côté de démonstrations abondamment étayées, il y a dans ce livre des hypothèses qui seront discutées, comme on discutera aussi certains points de détail. C'est aussi pour cela qu'il fera date. Mais l'essentiel – l'explication des concentrations d'amphores par une consommation collective, festive et ritualisée, sous l'égide de grands personnages – forme un socle auquel de nouvelles découvertes apporteront des précisions, sans en diminuer la solidité.

Voilà, au total, une lecture aussi roborative pour l'antiquisant que l'était la consommation des amphores de vin pour l'assemblée d'un peuple gaulois convoqué pour prendre dans l'ivresse la décision la plus juste.

André Tchernia

## Résumé

Le motif du Celte ivre compte parmi les clichés les plus constants de la littérature antique dédiée aux peuples barbares : du IV<sup>e</sup> s. av. J.-C. au VI<sup>e</sup> s. apr. J.-C., pas moins d'une trentaine de textes font état du goût des Gaulois pour les boissons alcoolisées, indigènes ou importées, pillées ou acquises au prix fort. Cette réputation semble corroborée par l'archéologie : en Gaule, du vin importé circule dès l'époque du Hallstatt, au VI<sup>e</sup> s. av. J.-C. C'est à la fin de l'Âge du Fer, aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles avant notre ère, que ce commerce connaît son véritable essor : époque à laquelle des centaines de milliers d'amphores importées d'Italie sont diffusées dans toute la Gaule, attestant l'existence d'un vaste marché indigène, portant sur un volume de plusieurs milliers d'hectolitres de vin par an.

Partant du postulat que les origines du phénomène résident dans la structure et l'évolution internes des sociétés gauloises, cette étude s'intéresse aux vecteurs culturels du commerce, à la valeur sociologique du vin, à l'identité de ses destinataires, à ses modalités de consommation et à sa perception par les sociétés indigènes.

Elle met l'accent sur l'existence, évoquée dans les textes, de pratiques collectives et rituelles faisant appel aux boissons alcoolisées, sur leur valorisation par les élites indigènes et sur leur utilisation dans les festins et les cérémonies religieuses rythmant la vie publique. Leur mise en évidence s'appuie sur l'analyse taphonomique des dépôts d'amphores, qui porte sur la composition et la distribution spatiale des dépôts, leur mode de formation et les manipulations rituelles dont ils ont pu être l'objet (destructions volontaires, tri, crémation, réutilisations), ainsi que sur leur association avec certains marqueurs à forte connotation sociologique ou symbolique (armement, vaisselle métallique, restes humains, dépôts animaux et autres objets relevant de la sphère culturelle ou funéraire).

La carte de répartition des premières amphores italiennes parvenues en Gaule au milieu du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. illustre une reprise des contacts avec le sud après plus de deux siècles d'interruption des échanges commerciaux, qui semble s'effectuer indépendamment de toute contrainte extérieure ; bien antérieurement, en tous les cas, à la création de la Province de Narbonnaise, vers 120 av. J.-C. Ce constat s'applique également au déclin de ce commerce : le milieu du premier siècle avant notre ère connaît une chute brutale des importations qui semble s'amorcer dès avant la Guerre des Gaules.

Le phénomène semble atteindre très rapidement l'ensemble du territoire, sans qu'il soit possible de dégager une « logique » géographique ou historique qui en régit la progression. L'existence de ressources naturelles ou la position stratégique des régions importatrices, pas plus que leurs prédispositions politiques à l'égard de Rome, ne semblent constituer le facteur déterminant de cette diffusion. Les nécessités politiques et sociales, l'héritage culturel de chaque peuple, y primaient sur les strictes contingences naturelles et logistiques. L'initiative des échanges incombait à des sociétés gauloises indépendantes, qui définissaient en amont et en aval les modalités de sa consommation. Ces observations vont à contre courant des schémas économiques et historiques existants : elles inscrivent les origines du commerce dans la demande indigène, plutôt que dans l'offre commerciale romaine.

La quantification des découvertes, l'analyse statistique du mobilier funéraire et la prise en compte d'ensembles clos épargnés par le brassage inhérent aux grands sites d'habitat, confortent l'essence aristocratique du vin et de ses rituels : de la fin du III<sup>e</sup> à la fin du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère, amphores vinaïres et ustensiles de banquet demeurent l'apanage de l'élite guerrière, au même titre que le dépôt de char ou le port d'armes. Les tombes comme les habitats ruraux ne livrent aucun indice d'une « démocratisation » du produit, qui irait dans le sens d'un partage croissant des importations et d'une généralisation du vin à toutes les couches de la population. Ils laissent, en revanche, entrevoir plusieurs degrés hiérarchiques : du sommet du corps social, habilité à organiser et présider les cérémonies, détentrice d'ustensiles destinés à la préparation et au service collectif des mets et des boissons, aux simples convives autorisés à y participer, avec leurs accessoires personnels.

Contrairement à une idée très répandue, il apparaît clairement que la diffusion du vin n'est pas liée à celle du *symposium* gréco-romain : ses accessoires (*simpula*, situles, cruches, patères, bassins en bronze, cratères et services à boire en vaisselle campanienne) n'apparaissent, en dehors de la Narbonnaise, qu'à une date très tardive, postérieure à la conquête romaine et plus d'un siècle après l'arrivée des premières amphores vinaïres. Grands chaudrons, landiers en fer et paires de seaux, en revanche, témoignent de l'attachement à une tradition festive archaïque, délaissée depuis longtemps dans le monde gréco-romain. Le conservatisme propre au banquet celtique, qui intègre le vin sans modifier ses prescriptions alimentaires, se traduit

également par l'absence d'autres produits méridionaux (huile ou saumures). Les amphores restituent l'image d'un produit importé indépendamment des usages et de l'idéologie qui l'entouraient dans sa culture d'origine.

Sa consommation revêtait une toute autre dimension culturelle qu'au sud des Alpes et ne participait pas principalement de la sphère alimentaire ou physiologique. Elle répondait à un choix conscient et sélectif, opéré par des sociétés indigènes habituées aux boissons fermentées locales (bière et hydromel). La permanence des accessoires du banquet traditionnel montre qu'il ne se substitue pas à leur consommation : il vient s'y greffer, dans le cadre de rituels préexistants.

Suggérée par les textes, l'utilisation du vin importé dans les pratiques religieuses de la fin de l'Âge de Fer constitue désormais une réalité archéologique tangible. Fil conducteur et « révélateur » de ces pratiques, les amphores s'inscrivaient au cœur d'une symbolique assimilant, par métonymie, le contenant à son contenu, le produit aux effets qu'il engendre. L'étroite analogie de traitement qui unit ces dépôts à d'autres catégories d'offrandes éclaire leur présence systématique sur les grands sanctuaires de Gaule tempérée. Le vin y était mis en valeur, au travers de rituels calqués sur ceux infligés aux autres offrandes : par les mutilations volontaires dont elle est l'objet, les rites de crémation, de sélection minutieuse des parties et d'enfouissement, sous forme de dépôts organisés, l'amphore se mue en véritable objet de consécration.

Leur contenu était consommé lors de grands festins, décrits de manière détaillée dans les textes antiques et matérialisés par ces milliers de tessons d'amphores et d'ossements accumulés dans de grands fossés d'enclos ou dans l'enceinte des sanctuaires. Leur mode de dépôt atteste la consommation simultanée, par une communauté nombreuse, de grandes quantités de nourriture et de boisson : hectolitres de vin et/ou de bière, morceaux de choix prélevés sur de jeunes porcs ou de jeunes moutons, céréales... Ces festins mettaient en œuvre des accessoires spécifiques, ustensiles de cuisson et vases métalliques, réservés à la sphère collective plutôt que domestique. Certains d'entre eux, comme les chaudrons, revêtaient une fonction liturgique : découpe et cuisson des viandes, mélange solennel des boissons, la pratique conjointe du repas et du sacrifice s'assortissait de rites précis, accomplis en préalable à l'acte de consommation, ou lors de sa conclusion.

Les libations de vin offertes en l'honneur des divinités ou des défunts y représentent une pratique aussi centrale que dans la liturgie gréco-romaine. Offrandes d'amphores pleines, déposées ou précipitées au fond de cavités en offrande à la terre, ou libations partielles, elle bénéficie, sur les sanctuaires, d'indices archéologiques concrets : puits, fosses, rigoles et conduits destinés à canaliser un liquide dans le sol, associés à de grandes quantités d'amphores, trouvent un équivalent direct dans les *bothroi* connus sur les sanctuaires de Grèce archaïque. Les mêmes dispositifs sont intégrés à l'aménagement de certaines sépultures, où ils servent à l'alimentation du défunt *post mortem*.

Festins et libations s'accompagnaient d'autres manipulations infligées aux reliefs et aux accessoires du banquet, régies par des normes rituelles strictement observées, à des centaines de kilomètres de distance.

Le bris des amphores, à l'aide d'armes ou d'outils, en constitue l'étape la plus reconnaissable. L'état de fragmentation extrême de certains dépôts indique une volonté d'anéantissement systématique, qui s'apparente au bris rituel infligé aux offrandes métalliques retrouvées sur les sanctuaires : tessons d'amphores et pièces d'armement y présentent souvent les mêmes traces d'impacts de lame ou de percussion. Ce geste sacrificiel visait à consacrer les reliefs du festin, à détruire définitivement l'ensemble des biens et des accessoires investis, à l'usage exclusif des divinités et/ou des organisateurs de la fête.

Le décolletage des amphores par « sabrage », attesté par la découverte de cols bouchés et d'impacts de coups de lame, évoque un rite de décapitation symbolique du récipient. La séparation et la sélection minutieuse des panses et des cols peut être interprétée à la lumière des rites de démembrement des dépouilles connus sur les sanctuaires du nord de la Gaule. Ce parallèle est renforcé par le dépôt conjoint, sur certains sanctuaires, d'éléments de cols et de crânes ou *a contrario*, d'un corps décapité environné d'amphores décolletées. Vraisemblablement inspiré par la forme anthropoïde de l'amphore, cette pratique trahit le lien plus général qui unit, chez les Celtes, valeur supérieure du crâne et effets de l'alcool (crânes sciés et casques utilisés comme coupes à boire).

La crémation des amphores, dont témoignent certains tessons calcinés et déformés sous l'effet d'un feu très violent, s'assimile également à une forme de destruction sacrificielle. Elle renvoie à l'idée de purification et d'évaporation du produit, par analogie au vin immolé avec l'encens des autels gréco-romains ou déversé sur les bûchers incandescents, en l'honneur des divinités ouraniennes.

L'enfouissement des dépôts dans des profondeurs naturelles ou artificielles, puits, fosses ou fossés, constitue la dernière étape du rituel, par laquelle les biens consommés se voient définitivement mis à l'écart du monde profane. Ces *favissae*, cavités aménagées sur les sanctuaires afin d'accueillir les reliefs de l'activité cultuelle, s'adressaient aussi aux divinités chtoniennes résidant dans le sol ; tout comme l'immersion des amphores et des ustensiles du banquet dans des fleuves, dans des puits ou au fond de cavités naturelles. Ces dépôts ont souvent un caractère organisé (alignements, compositions circulaires ou ternaires, récipients disposés en ligne et/ou tête-bêche, amphores reconstituées à partir de fragments disparates), qui trahissent une volonté de mise en scène, de protection ou de cloisonnement symbolique.

Cette opération revêtait, dans certains cas, une dimension ostentatoire et purement symbolique. Dans les sépultures ou à leurs abords, sur les sanctuaires comme dans certains dépôts votifs, le dépôt d'amphores complètes s'accompagne généralement d'une masse de tessons résiduels, parfois prélevés sur des dépotoirs domestiques. Ils procè-

dent d'une symbolique d'abondance visant à souligner la richesse du défunt ou de la communauté. Un simple tesson suffit parfois à véhiculer l'image du contenu (*pars pro toto*) ; certains, pourvus d'une dédicace gravée à la pointe, retailés en forme de statuette, d'amulettes ou de jeton, ont pu jouer un rôle plus actif dans le rituel.

Ces rituels s'exerçaient à différentes échelles : dans l'enceinte de grands sanctuaires confédéraux, comme sur de petits lieux de culte ruraux, en pleine nature ou au sein d'enceintes palissadées de tailles diverses (des plus vastes, calqués sur le modèle des *Viereckschanzen*, aux plus modestes, rattachés à l'habitat), voire au sein même de l'espace domestique.

Certains lieux de culte concentrant dans leur enceinte des quantités considérables de vin semblent avoir été dédiés spécifiquement à cet usage : cette activité faisait appel à des dispositifs libatoires bien identifiés, puits, fosses, *favissae* et autres « autels creux », garnis d'amphores, de vaisselle métallique et de céramiques utilisées lors des festivités et de l'exercice du culte. Le parcours des amphores au sein de l'espace sacré obéit à des constantes : leur ouverture, suivie de libations, se faisait à l'intérieur ou à proximité des temples ; la consommation du vin, dans de vastes espaces ou galeries monumentales ménagés à leur périphérie ; leurs débris étaient enfouis ou relégués en périphérie de l'aire cultuelle, le long du mur d'enceinte.

Ces « sanctuaires à libations » s'inscrivent en marge du champ d'identification des sanctuaires traditionnels, essentiellement centrés sur l'aspect guerrier et limités dans leur diffusion aux franges de la Gaule septentrionale et occidentale. Leur activité apparaît souvent centrée sur des cultes de fertilité, matérialisé par le dépôt d'amphores, de meules et d'outils agricoles. Une nette césure culturelle sépare, à cet égard, les régions situées de part et d'autre du cours de la Loire et de la Seine. Longtemps cantonnés à l'Aquitaine, ces sanctuaires s'étendaient en fait à l'ensemble de la Gaule du centre-est et du sud-ouest. Le dépôt d'amphores vinaires dans des puits « à offrandes », en particulier, recouvre une réalité commune à l'ensemble du domaine celtique occidental, proportionnelle au volume d'importation régional. Il matérialise la rencontre de pratiques libatoires axées sur la symbolique du vin, connues dans le Méditerranéen depuis le VIII<sup>e</sup> s. av. J.-C., d'une part, une tradition d'enfouissement de vaisselles et d'offrandes alimentaires entretenue en Gaule tempérée depuis l'Âge du Bronze, d'autre part, où les boissons indigènes tenaient vraisemblablement la première place.

Ces pratiques s'étendent à une vaste série d'enclos fossoyés de plan quadrangulaire, caractérisés par leur position isolée et l'absence de structures d'habitat et de mobiliers domestiques. Les quantités considérables d'amphores qu'ils ont livrées, souvent associées à de l'armement, de la vaisselle métallique et autres biens de prestige, désignent certains d'entre eux comme des espaces réservés aux assemblées festives d'ordre religieux, politique et juridique. Ces « enclos à banquet » présentent, à l'instar des

sanctuaires, de nettes différences d'échelle, en fonction de l'importance des manifestations qui s'y déroulaient et du nombre de convives. Les plus vastes d'entre eux rejoignent la première interprétation des *Viereckschanzen* du sud de l'Allemagne, comme espaces de rassemblement à vocation festive et religieuse. Ces structures d'enclos sont l'équivalent protohistorique des « théâtres » qui servaient, selon Posidonios, de cadre aux festins celtiques ; ils ont sans doute précédé, dans leur fonction, ces édifices à spectacle gallo-romains voués aux rassemblements communautaires et/ou à l'exercice du culte. Leur position frontalière souligne leur rôle probable dans la définition des alliances et le règlement des conflits territoriaux.

Certains bâtiments monumentaux à vocation collective et/ou religieuse, semblent avoir rempli la même fonction : les temples et de grands portiques en bois qui constituent l'aménagement de certains sanctuaires sont identifiés comme des espaces dévolus au banquet. Utilisé en toile de fond pour les assemblages de banquet qui garnissent les chambres funéraires de l'élite, leur plan s'inspire, dans certains cas, de celui des *hestiatoria* méridionaux.

La reproduction de ces pratiques dans la sphère privée s'illustre à travers de petits enclos à vocation festive et/ou cultuelle plus ou moins intégrés à l'habitat ; version réduite des grands enclos et sanctuaires publics, ils étaient adaptés à des manifestations organisées à l'échelle de la famille, du clan ou de la communauté agraire au sens large, présidées par une élite habilitée à l'exercice du culte privé. Certains dépôts votifs en fosse ou en puits, composés d'amphores, d'armement, de restes humains et/ou vaisselle métallique enfouis dans l'espace domestique, témoignent de rites libatoires pratiqués au cœur de l'habitat, à l'image des « laraires » d'époque romaine.

L'exercice du festin et des libations dans un cadre funéraire s'illustre à travers l'omniprésence du vin et des amphores sur les sites d'incinération ou d'inhumation de cette période ; la frontière avec le domaine cultuel n'est pas toujours aisée à mettre en évidence. L'utilisation du vin dans le banquet mortuaire et l'extinction du bûcher funéraire constituent des réalités objectives, attestée sur certains sites funéraires, il est probable que le dépôt d'amphores dans les tombes ou à leur périphérie recouvrait des fonctions multiples et complexes. L'offrande d'amphores entières, encore munies de leur contenu, est loin de constituer la règle. Rarement attestée avant le I<sup>er</sup> s. av. J.-C., elle correspond à une coutume tardive, liée à la romanisation des pratiques mortuaires. Une forme antérieure d'utilisation du vin à des fins funéraires consiste dans le dépôt de récipients brisés et incinérés, sacrifiés aux divinités à l'image de ceux présents sur les sanctuaires contemporains. Cette proximité rituelle s'exprime également à travers le lien spatial qui unit, dans certains cas, sanctuaires et sépultures aristocratiques garnies d'offrandes vinaires : cadre de libations régulièrement effectuées en l'honneur du défunt et des divinités, ces structures s'apparentent directement aux *hérôa* connus dans le monde grec.

Ces nouvelles données invitent à redéfinir la place dévolue au vin importé dans les sociétés gauloises. Sa consommation reposait sur un fond idéologique original, fondamentalement opposé à l'imagerie du *symposium* dionysiaque et à sa logique hédoniste – même si elle était l'occasion de plaisirs bien réels. Elle intervenait à tous les niveaux de l'activité publique : conduite de la guerre, assemblées politiques, élections, cérémonies religieuses et funéraires, foires...

Les textes montrent que la consommation du vin s'inscrivait fréquemment dans un contexte militaire, dans le cadre de conflits, en préalable à la bataille, sous forme de « potion magique » censée conférer aux guerriers force et courage, lors des réunions armées présidant à la mobilisation des troupes, en tant que garant des serments et liens d'alliance par le sang, ou lors des cérémonies de victoires, où il était offert en récompense ou en paiement des troupes.

Le vin intervenait, plus globalement, dans tous les domaines de l'activité religieuse : capté et instrumentalisé par le clergé druidique, il alimentait les banquets rituels organisés en préalable au sacrifice, ou à l'occasion de grandes fêtes religieuses. Au vin versé lors des libations s'ajoutaient d'autres fonctions, notamment sacrificielles et divinatoires. Le bris, la décapitation symbolique et la crémation des amphores semblent inspirés par leur aspect anthropoïde : haussées au rang de symbole vivant, elles ont pu se substituer aux victimes humaines ou animales. Offrande principale ou accessoire, le vin était valorisé aussi bien pour ses effets positifs que négatifs : l'ivresse qu'il procurait, moyen d'accéder aux états de transe qui rapprochent l'Homme des divinités, semble avoir été exploitée à des fins oraculaires et médicinales. Elle intervenait également lors de cérémonies liées au cycle agricole et à la fertilité du sol : le vin déversé dans des puits et des fosses procédait de rites « chtoniens » mêlant, dans une même matrice terrestre, offrandes de vin et dépôts de céréales, de meules ou d'outils agricoles.

Les divinités honorées par ces pratiques revêtaient des formes aussi diverses que les rites et les contextes qui leur étaient dédiés. L'offrande souterraine d'amphores et de vaisselle pourrait renvoyer à Taranis ou *Dis Pater*, figure centrale du panthéon gaulois réunissant dimension « chtonienne » et idéologie du chaudron, ancêtre du *Sucellus* gallo-romain associé au motif de l'amphore, du tonneau et du gobelet ; Mars, pour les libations guerrières, Déméter et Corè, pour les cultes de fertilité agricole, Cernunnos ou Mercure, protecteur du commerce, font également figure de candidats. Les textes comme l'archéologie laissent entrevoir une grande variété de figures qui ne rendent que plus patente l'absence de Dionysos, dieu du vin dont le culte n'a jamais pris racine en Gaule.

L'utilisation du vin dans le rituel funéraire doit être envisagée dans une double perspective : libations aux morts et dépôts d'offrandes vinaïres renvoient aussi bien à la notion d'alimentation *post mortem* qu'à celle de sacrifice : la présence d'amphores brisées et incinérées à l'image des dépôts de sanctuaires laisse à penser qu'ils s'adressaient

aussi bien au défunt qu'aux divinités en charge de son âme. Quelques découvertes suggèrent que le vin a pu être utilisé, comme en Grèce, pour laver les os du défunt.

La mise en valeur du vin par les sphères du pouvoir intervenait à différents niveaux : outre son rôle actif dans les délibérations politiques et juridiques, il servait aussi bien à légitimer le pouvoir en place, à alimenter la surenchère opposant différentes composantes de la noblesse, qu'à raffermir les liens de clientélisme et de mercenariat, sous forme de grandes manifestations à visée évergétique et clientéliste. Malgré son accumulation sur les *oppida*, marchés et autres sites à vocation commerciale, la valeur économique du vin ne se limitait pas à celle d'une simple marchandise monnayable : bien d'échange à part entière, mis à plan d'égalité avec l'or ou l'argent, utilisé dans le cadre de relations diplomatiques à courte ou longue distance, les amphores figurent également sur les légendes monétaires, au titre d'emblème politique. Leur gaspillage ou leur destruction lors des libations représentaient elles-mêmes une forme d'économie, fondée sur la thésaurisation et la mise en communauté de biens « réalisés » socialement par des attitudes ostentatoires.

Il est difficile d'établir la part des amphores ayant fait l'objet d'une consommation publique ou privée, sacrée ou profane. Le vin consommé à titre individuel, qui n'a pas retenu l'attention des auteurs antiques, ne concernait que les classes les plus aisées ; il ne saurait être confondu avec une consommation « quotidienne » que le rythme d'importations ne suffisait pas à alimenter. Les femmes semblent tenues à l'écart de ces pratiques à connotation guerrière et masculine, sinon dans un contexte très tardif, postérieur à la Conquête.

Appréhendée dans le temps et dans l'espace, l'histoire de la consommation vinaïre en Gaule préromaine trahit de longues phases de discontinuité et de nombreuses disparités régionales. Elle se décompose en deux phases distinctes : la première, au Hallstatt final, la seconde à la fin de l'Âge du Fer, deux périodes marquées par de profondes mutations sociales et politiques. Elle puise sa source dans une tradition millénaire de pratiques festives faisant appel aux boissons fermentées locales (hydromel, bière), propres à l'ensemble des cultures archaïques de l'Âge du Bronze européen. Cette tradition se heurte, au VI<sup>e</sup> s. av. J.-C., à une première tentative d'ouverture aux rites du *symposium* grec. Le vin connaît fait une apparition très limitée au nord des Alpes. Sa consommation s'inscrit, dès l'origine, dans le cadre des manifestations religieuses présidées par l'aristocratie, dans les tombes comme sur les sanctuaires. Elle demeure liée à une forme très éphémère de pouvoir « princier », dont le déclin s'amorce dès le V<sup>e</sup> s. av. J.-C.

Lui succède une longue phase de repli sur les boissons locales, concomitante avec l'émergence d'une nouvelle classe guerrière et sacerdotale qui se traduit par la fondation des grands sanctuaires de Gaule septentrionale. L'absence totale d'amphores dans la Gaule des IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles trahit une attitude de rejet volontaire, prônée par un clergé réactionnaire réticent aux influences extérieures.

Écarté des modes de représentation de l'élite, le vin cède la place à la bière consommée dans les assemblées guerrières du *koinon* archaïque. Son implication dans les rites sacrificiels, les festins d'alliance et de victoire élargis à un cercle de plus en plus large de participants, forme le creuset des grandes manifestations collectives qui émergeront au siècle suivant.

L'accroissement des liens de dépendance sociale et militaire provoque, dès la fin du III<sup>e</sup> s. av. J.-C., la résurgence de pôles de pouvoir individuels qui se livrent une concurrence acharnée. La quête de produits chargés d'une forte plus-value favorise la reprise d'échanges commerciaux rompus depuis plus de deux siècles. Valorisé pour son exotisme, son goût original, ses facultés de conservation et sa couleur sanguine, le vin se hisse peu à peu au premier rang des boissons consommées au festin : bu « à la manière » de l'hydromel, il est rapidement intégré au cadre rituel indigène. Ce nouveau commerce connaît, au cours du II<sup>e</sup> s. av. J.-C., un rapide essor sous la double action des commerçants italiens implantés en Gaule Transalpine et d'une consommation qui finit par gagner tous les rouages de la vie publique : sanctuaires, enclos, *hérôa* et résidences aristocratiques, cadres de ces cérémonies collectives qui connaissent leur apogée entre la fin du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. et le début du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.

Le milieu du siècle accuse un net resserrement des découvertes d'amphores au domaine funéraire, en particulier, aux sépultures de l'élite. Loin de se généraliser à toutes les couches de la société, le vin semble réapproprié par les classes dirigeantes : détournement progressif des formes de festivités collectives au profit des pouvoirs individuels, adoption de nouvelles coutumes méditerranéennes ou raréfaction du produit ? Cette période marque, quoi qu'il en soit, le retour à une certaine « normalité » qui ne frappe que par contraste avec les quantités considérables de vin qui circulaient dans la Gaule d'avant la Conquête.

Contre toute logique historique et économique, la Guerre des Gaules accélère le déclin de ce courant d'importation fondé sur la demande indigène : l'abolition des formes de festivités traditionnelles mettant en péril le nouvel équilibre prôné par l'occupant, l'intégration des élites dans l'armée romaine, le passage à de nouveaux modes de consommation et de représentation, inaugurent un nouveau rapport au produit, caractérisé par un ancrage plus marqué dans la sphère quotidienne et l'essor de la production locale.

La prise en considération des particularismes régionaux et des grands ensembles culturels qui dominent la Gaule du second Âge du Fer, nuance le sentiment d'unité qui ressort de la large dispersion des dépôts et des rituels étudiés. Comme au premier Âge du Fer, il semble possible de distinguer deux faciès de consommation. Le premier, dit « hiératique », propre aux sociétés « égalitaires » du Midi, consiste dans la redistribution ostentatoire de grandes quantités de vin destinées à alimenter les luttes sociales ; le second, dit « hiérarchique », propre aux sociétés élitai-

res du nord de la Gaule, prône la valorisation de faibles quantités de vin sacralisé à l'extrême, par le biais d'accessoires métalliques mis en valeur dans les tombes. Au premier faciès correspondent les régions de Gaule du Centre et du Centre-Est (Arvernes, Éduens, Ségusiaves), où le vin figure en grandes quantités sur les sites de sanctuaires et d'enclos dédiés à la pratique du festin. Fondés sur une logique redistributive et clientéliste, ils témoignent, avec l'absence de sépultures « riches », de sociétés peu hiérarchisées, divisées par les luttes de pouvoir. D'étroits liens commerciaux avec Rome (« zone du denier ») y assurent un approvisionnement soutenu en vin importé. Attaché à une tradition rituelle indigène, ce bloc se distingue des régions de Narbonnaise et d'Aquitaine, situées à la source des importations et plus précocement romanisées. Les accessoires du *symposium* y figurent dès le II<sup>e</sup> s. av. J.-C. dans les tombes, en association avec le dépôt d'amphore.

Au second faciès correspondent les régions de Belgique orientale, de la Gaule Atlantique et du Nord-Est, où des quantités de vin plus restreintes se concentrent principalement, à l'instar de la vaisselle métallique, entre les mains d'une élite foncière et militaire ouverte aux apports commerciaux et culturels extérieurs : la majorité des découvertes concerne les sanctuaires, les sépultures et les résidences à caractère « aristocratique », où elles étaient valorisées dans le cadre d'une liturgie traditionnelle d'abord fondée sur les boissons locales.

Une rupture très nette sépare ces régions de celles établies plus en périphérie (*Belgium*, Armorique, plateau suisse, espace rhénan et île de Bretagne), où le vin n'apparaît qu'en faibles quantités et à une date tardive dans certains contextes bien précis : résidences aristocratiques, sanctuaires ou autres contextes votifs (sépultures, *Viereckschanzen*, mégalithes). Sa part est très minoritaire, dans une tradition de festin indigène possédant ses propres accessoires, sacralisée à l'extrême par une forme de pouvoir autarcique, soumis à des institutions politico-religieuses réfractaires à tout apport extérieur.

Ces différents faciès recouvrent des oppositions culturelles, politiques et sociales très profondes, dont la logique dépasse la vision d'une Gaule simplement divisée entre logiques « égalitaires » et « élitaires », entre partis « traditionalistes » et « pro-romains ». Banquets et rites de boisson marquent la rencontre de concepts aussi opposés qu'idéologie du vin (amphores, cratères, situles, *simpula*, coupes à boire) et idéologie de la bière ou de l'hydromel (seaux, chaudrons situles, vases à boire indigènes), *symposium* et festin archaïque, enclos à banquet et sépultures aristocratiques... Ces options culturelles connaissent, selon les régions, des limites très nettes ou des zones de transition, qui évoluent au fil du temps. Elles témoignent d'un « choc » culturel et historique dont les textes se font l'écho et dont les principaux emblèmes, l'amphore et le chaudron, s'illustrent sur les légendes monétaires.